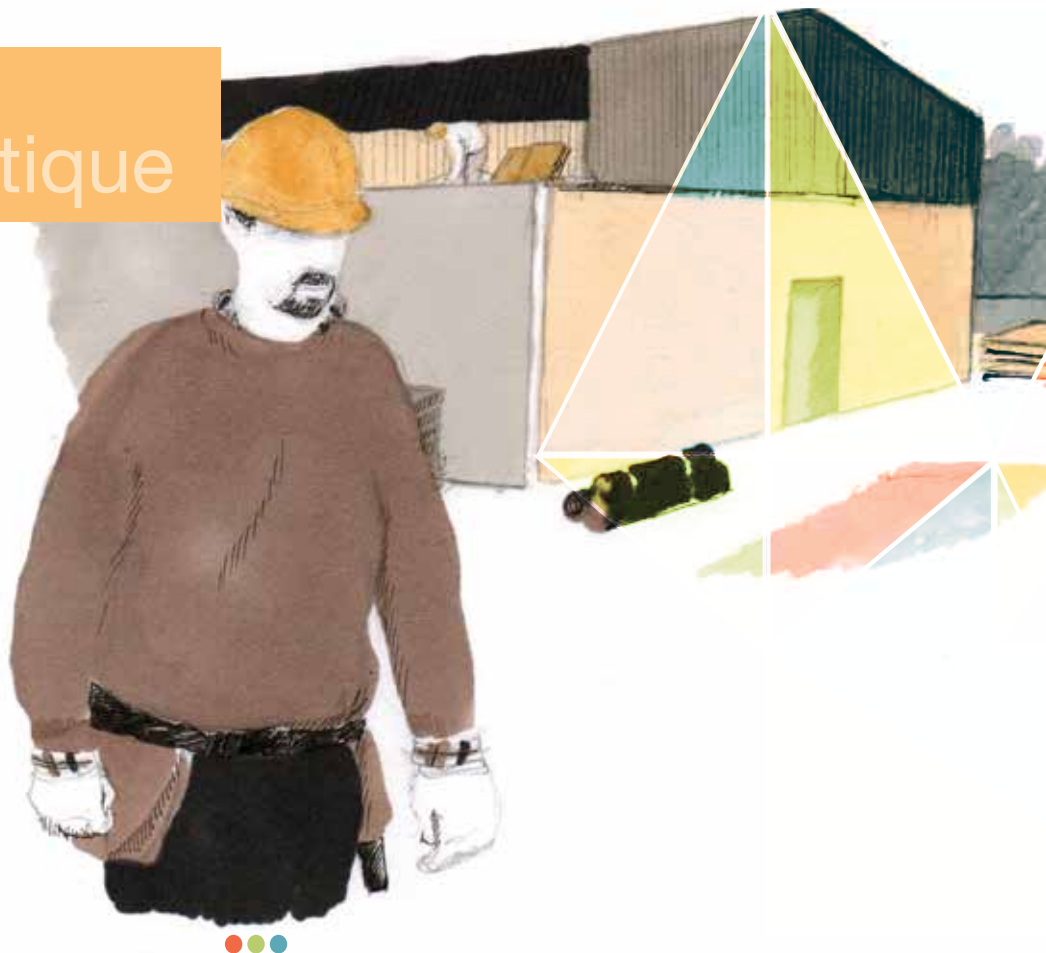


La transition énergétique



Pour QUI ?

- Collectivités territoriales
- Associations
- Communes
- Bailleurs sociaux
- Gestionnaires délégués

Les fonds disponibles

- Fonds Régional contrat de partenariat Pays de Vannes
- Programme Européen ITI FEDER

Réhabilitation thermique

- Opérations de rénovation thermique et énergétique des logements locatifs sociaux.
- Opérations de rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics éneergivores sauf établissements administratifs.

Énergies renouvelables

- Installations en énergies renouvelables sur les équipements publics très éneergivores par leurs usages : (piscines par exemple).
- Réseaux de chaleur issue de l'énergie renouvelable entre plusieurs équipements.
- Études sur le potentiel local en bois énergie et en méthanisation.
- Appui aux expérimentations pour les énergies renouvelables : épargnes citoyennes et équipements novateurs.

Exemple de projet sélectionné

Réhabilitation thermique de la salle polyvalente de Trédion



Le bâtiment de la salle polyvalente a été construit en 1996. Il sert à la fois de restauration scolaire, de location de salle pour les administrés et est mis à la disposition des associations. Le système de chauffage actuel est assuré par une chaudière gaz propane.

Le service énergie de Vannes Agglo réalise chaque année un diagnostic énergie des bâtiments publics.

Le bâtiment étant très énergivore, le conseiller en énergie partagée de Vannes Agglo a effectué un pré-diagnostic de ce bâtiment.

En complément, une étude thermique réalisée suivant le cahier des charges de l'ADEME a été menée en 2015.

Face à ces constats, plusieurs améliorations ont été validées par la commune :

- amélioration concernant l'enveloppe du bâtiment avec : isolation combles, murs extérieurs, remplacement fenêtres et isolation plancher
- amélioration concernant les installations techniques avec installation VMC, LED et une pompe à chaleur géothermique.

Ce scénario permet d'afficher selon l'audit une économie de 50 500 KWh avec une nouvelle étiquette énergie affichée en A. La rentabilité ou temps de retour sur investissement prenant en compte une augmentation de 3% par an, serait atteinte en 16 ans avec un gain sur situation initiale de 78% conforme au label BBC rénovation.

Focus "critère environnement et préservation des ressources" :

Comment le projet préserve-t-il l'environnement ?

Le projet intègre des matériaux écologiques.

La commune a recours à des entreprises reconnues garantes de l'environnement.

Afin de préserver la ressource en eau il y a des embouts mousseurs et le réglage des temporisations au niveau des robinets. Les sanitaires sont également équipés de chasses doubles.

Les gains énergétiques présentés limitent également l'utilisation de ressources.

Cette fiche a été conçue dans le cadre du contrat de partenariat porté par le Pays de Vannes. Pour plus de renseignements, merci de contacter le Pays de Vannes au 02 97 47 07 09 ou sur www.pays-vannes.fr